

## N° 6.13 - Moyenne triennale

### FORMATION COLLECTIVE INTER-CABINETS

Publics : Experts-comptables, commissaires aux comptes, notaires, experts fonciers, avocats spécialisé en agriculture

Durée : 2h30 de 8h30 à 11h

Tarif par participant en distanciel :

Le tarif est de 187.50€ HT soit 225€ TTC.

Date :

04/04/2024 - Paris UNECA en distanciel

Objectifs :

**L'objectif de ce Webinaire est d'attirer l'attention des conseils de l'entreprise agricole sur les intérêts, les particularités et les dangers de l'option pour la moyenne triennale fiscale, de bien mesurer les conséquences du choix de l'assiette sociale MSA et d'examiner les cumuls possibles avec d'autres dispositifs.**

PRÉ-INSCRIPTION

### PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Description

Aujourd'hui encore, la majorité des entreprises individuelles et des sociétés développant une activité agricole relève de l'IR dans la catégorie des Bénéfices Agricoles.

Les événements climatiques, sanitaires et économiques qui se sont succédés et qui probablement auront vocation à se reproduire entraînent une fluctuation importante des résultats réalisés par les exploitants agricoles. En conséquence le niveau des prélèvements fiscaux et sociaux varie fortement d'une année sur l'autre.

Pour diminuer l'impact de la progressivité de l'impôt sur le revenu et gérer les conséquences des règles de détermination d'assiette et de calcul des cotisations sociales MSA, les chefs d'exploitations agricoles sont à la recherche de dispositifs de lissage leur permettant d'optimiser fiscalement et socialement leurs résultats. Le choix pour la moyenne triennale est donc au cœur de leurs préoccupations.

Contenu

**Moyenne triennale fiscale**, ses conditions d'option, ses modalités de calcul, le traitement des déficits, les événements mettant fin à l'option et conditions de sortie.

**Moyenne triennale sociale** et option pour le calcul des cotisations sur les Revenus Professionnels N-1.

**Articulation, cumul possible** avec d'autres dispositifs (étalement du résultat exceptionnel, quotient général, abattement JA, DEP, ...).

**Exemples pratiques.**

Animateur : Webinaire animé par Alexandre SIGURE, avocat spécialisé

PÉDAGOGIE / MOYENS D'ÉVALUATION

Evaluation :

L'animateur s'assure de la bonne compréhension des participants durant toute la durée de l'intervention.

## MODALITÉS

Date de cette version : 29/04/2024

Modalités d'inscription :

Vous pouvez-vous inscrire jusqu'à une semaine avant la date de la formation.

Votre inscription ne sera validée qu'à réception de votre règlement.

Vous recevrez votre lien de connexion pour la visio-conférence deux jours avant la formation.

**Contact**

UNECA Mme Céline DUPUID-MOREUX

26 rue de Mogador

75009 Paris

contact@uneca.fr

Imprimer

[Liste complète des formations](#)

---

**Source URL:** <http://formation.uneca.fr/moyenne-triennale>